

Benoît Plante

450 Chemin de l'Anse-à-Pierrôt
Sacré-Coeur Saguenay, Qc
G0T 1Y0
sometdufjord@hotmail.com

8 mai 2024

**Projet de création d'un Parc géré par la SÉPAQ aux Dunes de Tadoussac
Bureau d'audience publiques sur l'environnement**

140, Grande Allée Est Bureau 650.
Québec (Québec)
G1R 5N6.

Madame , Monsieur,

Je, Mr. Benoit Plante, suis propriétaire de plusieurs lots et de 2 entreprises touristiques sur la côte-nord et je suis né et ai grandi sur ce territoire.

Je souhaite par la présente vous faire part de mes inquiétudes liées au projet de création d'un Parc qui serait géré par la SÉPAQ sur nos chères Dunes de Tadoussac.

1. Le sentiment général dans la population est que les dates choisies pour les audiences publiques révèlent une intention malhonnête du fait que la plupart des citoyens sont complètement débordés pendant cette période et le fait que vous ne vous en soyez même pas rendu compte ou n'en avez pas tenu compte le démontre de façon équivoque.
2. La façon dont la SÉPAQ tente de diviser la population en interdisant le libre accès au territoire ainsi qu'au patrimoine et aux traditions qui s'y rattache aux citoyens du secteur BBEEST (comme vous ne semblez pas connaître ce mouvement d'INCLUSION que nous tentons de créer depuis plusieurs années je vais vous écrire ici sa signification) : Baie Ste-Catherine, Bergeronnes, Essipit, Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac.

-
3. Le fait que suite à la création du Parc national du Saguenay secteur Baie Ste Marguerite il était entendu que les citoyens de Sacré-cœur auraient droit à la gratuité pour se rendre sur le territoire et que après plus de vingt ans ça ne se soit toujours pas matérialiser démontre que ce n'est pas du tout une priorité pour la SÉPAQ et démontre que ce ne sont que des paroles en l'air que les faits démentisse.
 4. Suite à l'implantation graduelle de la SÉPAQ et de ses infrastructures qui se chiffre par millions de dollars sur notre territoire, nous considérons que cela constitue de la concurrence déloyale dans le secteur de l'hébergement qui est déjà très contingenté dans la région.
 5. Le fait que pour être partenaire officiel de la SÉPAQ une entreprise doit posséder 2 200 000 \$ en infrastructures et que cette façon de faire nuit à la libre entreprise en favorisant les gros joueurs déjà bien implanté et en nuisant sciemment au plus petites entreprises qui se retrouvent complètement rayé de la carte par la SÉPAQ.
 6. Mes enfants sont autochtones membre de la première nation Atikamekw et je n'ai pu voir nulle part mentionné que ceux ci ainsi que leurs descendants pourront bénéficier de la gratuité garantie à l'accès de leur territoire non cédé.
 7. Comment se fait-il qu'un petit groupe de citoyens puisse réussir à entretenir une réserve naturelle (Parc Languedoc de Tadoussac) sans nécessiter l'implantation d'un méga camping pour y parvenir.
 8. Nous souhaitons aussi soulever nos inquiétudes face à la personne qui sera en charge d'expulser les citoyens du secteur BEST et leurs enfants des dunes, nous sommes d'avis que cette personne aura beaucoup de difficulté à pouvoir s'intégrer dans la population et que son moral sera très certainement affecté par cette situation invivable.
 9. Le libre accès gratuit et en tout temps à la nature et son paysage devrait être une priorité absolue pour nos dirigeants et gouvernements et nous devrions être en mesure de compter sur eux pour empêcher les sociétés de gestion comme la SÉPAQ de nous départir de nos territoires.
 10. La majorité de la population souhaite pouvoir aller aux dunes n'importe quand et gratuitement pour pouvoir en profiter comme ils le souhaitent sans se faire harceler par des gardes parcs qui prioriseront les clients payant au détriment de la population locale.
 11. Le fait qu'une fois que le territoire sera cédé à la SÉPAQ et qu'ils auront commencé à y injecter des millions de dollars en infrastructures nuisibles à l'environnement, il serait impossible de revenir en arrière et de choisir une autre avenue pour notre bien commun.
 12. Je crois sincèrement que comme beaucoup d'autres citoyens nous sommes pour une sauvegarde du territoire mais contre l'implantation d'un gigantesque camping inutile et nuisible aux dunes.

Je tiens à vous remercier pour votre considération, en espérant que ce mémoire permettra de venir en aide aux gens comme moi, qui ont des inquiétudes par rapport à cette décision de nous interdire le libre accès sur une partie du territoire commun qui nous est chère, tant pour les citoyens victimes de cette situation que pour les implications environnementales.

Benoit Plante,

Citoyen.